

**ESPACE DE PARTENARIATS
FRANCO-HAITIENS
EPFH**

Bilan 2010

**ESPACE DE
PARTENARIATS
FRANCO-HAÏTIENS**

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

Table des matières

1/ Actions EPFH.....	2
2/ La Coordination Europe-Haiti.....	5
3/ Budget	6
4/ Bilan 2010 – Perspectives 2011.....	7
ANNEXES	9
ANNEXE 1/ Lettre du 25 janvier 2010 adressée aux décideurs de l'aide d'urgence - EPFH.....	10
ANNEXE 2/ Lettre du 16 février 2010 - Coordination Sud/EPFH.....	12
ANNEXE 3/ Lettre du 15 mars 2010 - EPFH.....	14
ANNEXE 4/ 2005-2010 : 5 années de l' 'Espace de Partenariats franco-haitiens'	16
ANNEXE 5/ PETITION TO MEMBERS OF THE EUROPEAN PARLIAMENT ON THE FIRST COMMEMORATION OF THE EARTHQUAKE IN HAITI OF 12 JANUARY 2010.....	18

1/ Actions EPFH

L'EPFH est né de l'ancien groupe de la Commission Mixte franco-haïtienne dont le secrétariat de l'ensemble des comités était financé par le MAE. En 2005, avec l'arrêt du soutien du MAE, l'EPFH s'est créé comme un **espace de dialogue**, avec une institutionnalisation à minima, dont le but est de contribuer à **améliorer les actions des participants par une meilleure connaissance de chacun** et de **stimuler les dynamiques collectives** entre les différents acteurs français liés à Haïti. Il représentait les ONG françaises jusqu'à 2009 au sein de la Coordination Europe-Haïti. L'année 2010 a bouleversé quelque peu les schémas, ayant été pour la COEH une année de changement organisationnel. Cependant l'EPFH a continué à représenter les ONG de l'Espace au sein de cet espace de plaidoyer européen.

De 2005 à 2010, l'EPFH était fréquenté par six à huit ONG. En début d'année 2010, à la suite de la catastrophe majeure du 12 janvier, le nombre de participants a véritablement augmenté. Certaines réunions ont compté jusqu'à 50 participants, en milieu d'année le nombre de participants s'est stabilisé à une vingtaine.

ORGANISATIONS EPFH 2010

1	Architecture sans frontière
2	AVSF
3	Bibliothèques sans frontière
4	CCFD
5	CIMADE – FIDH
6	Collectif Haïti de France
7	DEFAP
8	DEFI
9	Désir Haïti
10	Électriciens sans frontière
11	France Volontaires
12	GRET
13	Handicap International
14	Hydraulique sans frontière
15	L'Appel
16	Médecins du Monde
17	Scouts de France
18	Secours Catholique
19	Solidarité Laïque
20	SOS Enfant sans Frontière
21	Sport sans Frontière
22	Zanmi Lasante Paris

Depuis 2005, le Collectif Haïti de France s'est vu confié à la fois le secrétariat et l'animation de l'EPFH. Les réunions avaient lieu toutes les semaines¹ du 12 janvier jusqu'à la fin mars pour s'espacer tous les 15 jours en avril puis tous les mois depuis début mai.

Cette différence dans la fréquence des réunions s'expliquent par l'urgence après la catastrophe. Les réunions EPFH hebdomadaires ont alors permis un important partage d'informations qui arrivaient du terrain, des différents partenaires locaux, de les mettre perspective, d'arriver à analyser la situation et d'ajuster au mieux les réflexions et les actions. Dans ce sens, différents documents ont été rédigés à cette période :

- **Une lettre** co-signée avec Coordination Sud avant le voyage de Nicolas Sarkozy en Haïti afin de lui faire part des préoccupations des ONG relatives à la gestion de l'urgence et la reconstruction du pays². **(16 février 2010)**
- **Une lettre** adressée à M.Nicolas Sarkozy afin de permettre aux migrants haïtiens de participer pleinement à la reconstruction de leur pays³. **(7 avril 2010)**

Lors de la Conférence de New-York, le 31 mars 2010, les ONG internationales se sont engagées à travers le document présenté sur '**Les principes et recommandations pour la participation des ONG internationales à la reconstruction et au développement d'Haïti**'. Au nom des ONG françaises, Coordination Sud a contribué activement à la rédaction de cette position en s'appuyant directement sur les travaux engagés au sein de l'EPFH. **(VOIR EN PJ)**.

Des commissions de travail se sont réunies sur les thématiques suivantes :

- / Équipement et Reconstruction
- / Réfugiés intérieurs
- / Accessibilité de l'aide
- / Migration
- / Volontariat – Engagement responsable
- / Éducation-Formation

Par ailleurs, un **travail d'enquête** auprès des participants a été conduit durant le mois d'avril grâce afin d'identifier leurs attentes. Les ONG ont toutes reconnues l'importance et le rôle de l'Espace comme:

- un lieu d'échange de pratiques et de mise en relation
- un lieu de mutualisation de l'information
- un lieu de plaidoyer
- un lieu de capitalisation d'information

Les mois de mai et juin ont permis de travailler à la **formalisation et la structuration** de l'Espace par **l'élaboration et la validation des documents d'adhésion et de fonctionnement**⁴, via le lancement de l'appel à financement.

De manière parallèle, un document synthétique retraçant les moments clés de l'EPFH a été élaboré⁵ afin d'avoir une lecture claire de l'expérience accumulée, de tirer les enseignements des cinq années d'existence et d'envisager de manière concertée l'avenir de l'Espace. Par ailleurs, l'EPFH a été

1 Voir annexe 1

2 Voir en annexe 2

3 Voir annexe 3

4 Voir annexe 4 et 5

5 Voir annexe 6

présenté lors de l'Assemblée Générale de Coordination Sud, le 3 juin, durant l'atelier 'Haïti'.

Un plan d'action a été validé par les membres de l'Espace afin d'organiser les '*Mecredis de l'EPFH*' autour d'ateliers/conférences sur des thèmes liés au contexte post-séisme en Haïti. Il avait été décidé de faire intervenir divers experts et acteurs de terrain afin qu'ils exposent sur une thématique et sur la problématique qui y est liée afin de prendre de la hauteur et du recul analytique par rapport à la situation post-séisme en Haïti.

Dans ce cadre, une journée d'étude/conférence sera organisée par l'EPFH au cours du 1^e trimestre 2011 autour de la question de l'articulation entre ONG/Collectivités Territoriale en Haïti.

Un atelier sur le micro-crédit en milieu rural animé par Carine Clermont de l'organisation haïtienne KNFP a été organisé le 22 novembre.

2/ La Coordination Europe-Haiti

La 'Coordination Europe-Haïti' (Co-EH) est un **réseau d'associations de solidarité et d'ONG européennes qui travaillent avec Haïti, en contact direct avec des partenaires haïtiens** (organisations non gouvernementales et mouvements de base).

La CoE-H est née en juin 2002, sur l'initiative de deux ONG belges, Broederlijk Delen et Entraide et Fraternité, décidées à remettre Haïti au centre des préoccupations du public et des gouvernements européens. Aujourd'hui la Coordination compte une dizaine de membres belges, hollandais, anglais, irlandais, suisse et français. Depuis, le Collectif Haïti de France représente les ONG françaises membres de l'EPFH lors des réunions et prises de positions de ce ce réseau européen.

Suite aux problèmes économiques et de pénuries alimentaires de 2008 en Haïti les membres de la CoEH, **ont été décidé de mener un plaidoyer actif auprès de l'UE ciblé sur les politiques agricoles et commerciales de l'UE qui affectent les questions de souveraineté alimentaire et développement rural en Haïti**. Les actions de plaidoyer sont menées en lien avec les partenaires haïtiens via la Coordination Haiti-Europe notamment.

Le 25 janvier, la Co-EH a été invitée à la session du Parlement Européen pour présenter les faits qu'elle avait reçus des partenaires sur place. Puis, en février 2010, la Co-EH s'est réunie et a rédigé un « appel à l'Union Européenne et à ses Etats Membres au lendemain du tremblement de terre » pour faire entendre « la voix des Haïtiens qui doivent déterminer leur futur », car il semblait important de rappeler ce point dans l'élan de générosité. Cette position a été envoyée au Ministre Français des Affaires Etrangères par la salariée du CHF le 15 mars 2010.

Une rencontre proposée par la Commission Européenne avec les ONG européennes en vue de préparer la conférence des donateurs du 31 mars à New-York a eu lieu. La Co-EH a tout de suite été identifiée comme l'interlocuteur inter-associatif privilégié de la Commission Européenne puisqu'elle informait régulièrement depuis 2002 de la situation en Haïti. La plateforme des ONG européennes, Concord, était également présente à cette rencontre du 23 mars. Les ONG européennes et haïtiennes invitées ont alors pu exposer à la Commission Européenne leur vision de la (re)construction en Haïti à travers 4 thématiques: décentralisation, droits fondamentaux, agriculture, secteurs sociaux.

Durant les mois de mai et de juin 2010, un important travail a été mené par la Co-EH en lien avec la 'Coordination Haiti-Europe' (Co-HE) dans le cadre de la révision du 'Document de Stratégie Pays' élaboré conjointement entre le Gouvernement haïtien et l'Union Européenne dans le cadre du 10^{ème} FED. Différents documents ont été élaborés et envoyés à différentes institutions :

- Une lettre au gouvernement haïtien, envoyée par la Co-HE.
- Une lettre à la Délégation de l'UE à Port-au-Prince, envoyée par la Co-HE.
- Une lettre à la DG Développement de la Commission Européenne, Direction ACP II (Haïti), envoyée par la Co-EH.
- Un communiqué⁴ de 3 pages de la CO-EH et la CO-HE.

Nous avons également envoyé une lettre à M. le Ministre B.Kouchner dans le cadre de cette révision du DSP, qui était à l'ordre du jour le 14 juin, lors du Conseil des ministres des affaires étrangères des Etats-membres de l'Union Européenne.

Par ailleurs, le 13 juillet 2010, la Co-EH a organisé une 'Réunion d'experts' à Bruxelles au Parlement Européen sur la question agricole et particulièrement de la souveraineté alimentaire pour sensibiliser les parlementaires européens. Mme Michèle STRIFFLER, membre du Parlement Européen, rapporteur permanent pour l'Aide Humanitaire 1e vice-présidente de la Commission du Développement (DEVE) du Parlement Européen présidait la réunion et trois acteurs de la société civile haïtienne animaient les présentations. M.Abner Septembre, Coordinateur exécutif de l'Association des Paysans de Vallée (APV) et Lionel Fleuristin, Coordinateur du KNFP, Conseil National Financement Populaire et Camille CHALMERS, Directeur-Général de la PAPDA (Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif).

En début d'année 2011, le 12 janvier 2011 la pétition d'ITECA⁶ appuyé par la COEH a été présenté au parlement européen à Bruxelles ainsi qu'à Strasbourg le 18 janvier. Un article est paru dans European Voice⁷, un magazine référence pour les fonctionnaires et les parlementaires et les lobbyistes des politiques européennes.

Enfin **une résolution** a été déposé auprès du **Parlement Européen** le 17 janvier et **adoptée le 19 Janvier 2011 sur la situation en Haïti un an après le séisme: aide humanitaire et reconstruction. (voir en pièce-jointe) à laquelle la COEH a participé activement (voir article 9 notamment).**

Un résumé des actions plaidoyer exécutées par BBO, le groupe de lobbyiste, au titre de la COEH est disponible en pièce-jointe.

⁶ Voir Annexe 7

⁷ Voir en annexe 8

3/ Budget

Recettes

12 organisations ont participé à l'EPFH 2010, ce qui a permis une entrée d'argent liées au cotisations de 2730 €. Un reliquat de 2009 s'élevait à 2732,10 €.

Dépenses

Les frais engagés concernent d'une part le Colloque Agriculture/Migration organisé le 25 novembre 2009 et les frais de déplacement à Bruxelles pour les activités liées à la Coordination Europe-Haïti.

Il est a noté que les frais de location de salle et de secrétariat (téléphone et photocopie) ont été pris en charge par le Collectif Haïti de France pour l'année 2010.

Par ailleurs, il est à prendre en compte la prise en charge du salaire de la coordinatrice de l'Espace par le CHF à partir du mois d'avril jusqu'à juin 2012 via un projet de la Fondation de France.

BUDGET REALISE 2010

DEPENSES		RECETTES	
Salaire coordonnatrice 2 jours/semaine	2379	Fondation de France	2379
Frais de secrétariat	Assuré par le CHF	Cotisations 2010	2730
Location de salle	Assuré par le CHF (23 € par réunion)		
Frais bancaires	7		
Déplacement Bruxelles pour COEH	667,4		
Colloque Agriculture/Migration 2009	215,7		
		TOTAL RECETTES	5109
TOTAL DEPENSES	3269,1	Report 2009	2 692,10 €
TOTAL: 4532 €			

4/ Bilan 2010 – Perspectives 2011

Un petit sondage a été effectué au sein du réseau pour faire le point sur les points forts et les points faibles de l'EPFH 2010 et pour dresser des perspectives pour 2011.

Il en ressort:

■ Points Forts :

- Très bonne représentativité des acteurs présents et légitimes par leur ancienneté en Haïti
- Des débats riches et très instructifs
- Un lieu d'échange sur Haïti
- Les informations sont envoyées en temps et en heure
- Les rencontres sont régulières
- L'EPFH permet de créer des synergies entre des associations qui n'ont pas forcément l'occasion de communiquer alors qu'elles interviennent sur la même zone
- Permet d'enrichir les contacts et les retours sur expérience

■ Points faibles :

- Faire davantage circuler d'informations
- Grande diversité des acteurs (ce qui représente un point fort pour d'autres), avec des niveaux d'attentes différents et des logiques d'interventions différentes qui rendent plus compliqué le fonctionnement.
- Difficulté de fixer des objectifs communs.

Perspectives 2011

1/ Engager des actions de plaidoyer commun: L'EPFH devrait davantage être un lieu d'arbitrage politique par rapport à la situation en Haïti dans l'objectif d'élaborer des messages communs (en cohérence avec les activités de la CoEH.)

2/ Engager des Actions communes: S'accorder sur 2-3 objectif clés et 2-3 actions communes

3/ Ré-envisager peut-être les modalités des travail: réunions mensuelles, création d'un wiki? Création de sous-groupe de travail?

4/ L'EPFH est-il un lieu de décision ou non?

ANNEXES

ANNEXE 1/ Lettre du 25 janvier 2010 adressée aux décideurs de l'aide d'urgence - EPFH

**ESPACE
PARTENARIATS
FRANCO-HAITIENS**

Paris le 25 janvier 2010

Adresse aux décideurs de l'aide d'urgence et de la reconstruction à la Nation Haïtienne

Des représentants¹ d'organisations de solidarité internationale françaises qui opèrent et œuvrent en Haïti se sont réunies à Paris le lundi 18 et mercredi 20 janvier 2010. Une cinquantaine de responsables salariés, volontaires, et bénévoles de ces OSI ont ainsi échangé leur point de vue, leur préoccupation, leur initiative et leurs intentions suite à l'effroyable cataclysme qui a semé douleur et dévastation en Haïti.

Après un recueillement à la mémoire des victimes haïtiennes et de toute nationalité, une intention particulière a été adressée aux compatriotes disparus et soutien à leur famille et à leur proche dans la douleur de la perte des êtres chers qui étaient là-bas pour servir. Les participants ont unanimement exprimé leur soutien moral et leur totale confiance dans le dévouement des personnels civils et militaires que la France et les ONG humanitaires ont déployé ainsi qu'aux équipiers français et haïtiens restés sur le terrain. Ils ont ainsi salué le travail déjà réalisé par les organisations de solidarité française d'urgence, dont beaucoup étaient déjà présentes en Haïti et connaissent très bien ce pays. De même les participants tiennent à saluer la qualité du soutien et du réconfort que l'ambassadeur et les personnels des services de l'ambassade et du consulat ont apporté à leurs équipiers dans ces dramatiques circonstances.

Le témoignage poignant et lucide de Angéline et de Vincent, volontaires rapatriés, puis celui des 35 organisations d'urgence et de développement représentées a permis d'abord d'apprécier l'ampleur de la solidarité interne que les haïtiens eux-mêmes ont mis en œuvre dès les minutes qui ont suivi l'énorme séisme. Des milliers de personnes doivent certainement la vie à leurs propres compatriotes parents, voisins, anonymes. Les organisations de la société civile haïtienne ont été comme tous, dramatiquement éprouvés mais l'extraordinaire capacité de résilience de ce peuple nous permet de vous témoigner que les organisations paysannes à l'instar du MPP (Plateau Central), de CROSE (Sud EST), des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire tel que les Scouts d'Haïti, les étudiants en médecine et les élèves infirmières ont été dès les premières heures, des acteurs humanitaires. Toutes ces organisations de la société civile, qui sont

¹ La liste des participants signataires de cette adresse est disponible sur demande à L'espace de Partenariat Franco-Haïtien, secrétariat Collectif Haïti de France : contact@collectif-haiti.fr

nos partenaires, se mobilisent dans l'urgence et dans ces moments de douleur, pensent déjà à la reconstruction de leur pays. Nous leur rendons hommage.

Les organisations participantes à cette première réunion sont unanimes pour exprimer leur souhait que la coordination générale de l'aide soit placée dès que possible sous la responsabilité des Nations Unies et pour que la France et l'Union européenne veillent à ce que les acteurs haïtiens soient parties prenantes essentielles à la gouvernance générale de l'aide et soient associées à tous les échelons à la chaîne de décision : le gouvernement, en premier lieu, mais aussi les élus locaux des CASEC ainsi que les acteurs de la société civile, les acteurs économiques, culturels et religieux.

Nos organisations ont pris l'engagement de poursuivre cette concertation. Une nouvelle réunion se tiendra ce mercredi 27 janvier pour dresser les axes qui pourraient constituer une réponse collective et au moins concertée des OSI en direction de leurs partenaires dans les zones directement touchées, mais également en faveur des populations réfugiées intérieures.

Enfin les participants demandent que les décideurs français et européens engagent la nécessaire concertation avec les acteurs de la société civile pour une réponse coordonnée à la Nation haïtienne.

Liste des destinataires:

Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères et Européenne

Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la Coopération

Le Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne (ECHO)

Membres du Comité Développement du Parlement Européen de l'Union Européenne

Jean Michel Severino, directeur de l'Agence Française de Développement

Claudy Lebreton président de l'Association des départements de France

Jean Paul Huchon, président de la Région Ile de France

Association des Communes et régions d'Europe

Coordination Sud

CRID

CNAJEP

CLONG

Coordination d'Agen

ANNEXE 2/ Lettre du 16 février 2010 - Coordination Sud/EPFH

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 16 février 2010

N/réf : 414 PRES/JLV/AP

Objet : Reconstruction en Haïti

Monsieur le Président,

À l'occasion de votre déplacement en Haïti ce mercredi 17 février, les ONG françaises de solidarité internationale, d'urgence et de développement oeuvrant suite au séisme du 12 janvier dernier attirent votre attention sur leurs préoccupations relatives à la gestion de l'urgence et la reconstruction du pays.

Quatre sujets nous interpellent tout particulièrement : la persistance des besoins d'urgence un mois après le séisme, la question de la souveraineté nationale au cœur de la reconstruction, l'accumulation de dettes exceptionnelles par un pays fragilisé économiquement et la situation du secteur rural mise à mal tant par les conséquences du séisme – zones sinistrées, déplacement de populations – que par la mise en œuvre d'accords de partenariat économique mal adaptés et contreproductifs. Vous trouverez ci-joint un document détaillant nos positions communes.

Les ONG françaises de solidarité internationale demandent que la France porte ces messages en Europe et au sein de la communauté internationale. Nous vous appelons, Monsieur le Président, à prendre en compte nos préoccupations dans le cadre de l'élaboration de la position globale de la France face à la situation haïtienne. Il en va d'une réponse cohérente, adaptée et respectueuse de la souveraineté du peuple haïtien.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Jean-Louis Vielajus
Président
Coordination SUD

Paul Vermande
Président du collectif Haïti de France
Coordonnateur de l'Espace partenariat franco-haïtien

Copie :

Monsieur Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes

Monsieur Alain Joyandet, secrétaire d'État à la Coopération

Monsieur Pierre Duquesne, Ambassadeur, responsable de la Mission intergouvernementale pour la reconstruction d'Haïti

14 passage Dubail - 75010 PARIS

sud@coordinationsud.org – www.coordinationsud.org

Tél : 01 44 72 93 72 - Fax : 01 44 72 93 73

**Document de position des ONG françaises de solidarité internationale
Coordination SUD / Espace partenariat franco-haïtien**

Pour une reconstruction cohérente, adaptée et respectueuse de la souveraineté du peuple haïtien

1. Poursuivre l'action humanitaire tant que les besoins immédiats de l'ensemble des sinistrés ne sont pas couverts

Étant donnée l'ampleur des destructions, la période de transition sera longue, avant que la reconstruction n'offre des perspectives durables aux Haïtiens qui se retrouvent sans abri ni ressources. Près d'un million de personnes ont été déplacées en raison du séisme et aujourd'hui, la phase d'urgence n'est pas terminée car les besoins essentiels ne sont pas encore couverts. L'action humanitaire doit s'intensifier et se poursuivre pour que tous les sinistrés aient accès à l'eau, à l'alimentation, à de meilleures conditions d'hygiène et puissent être abrités correctement à l'approche de la saison des pluies. La situation des blessés et personnes handicapées, leur accès global à l'aide et à des soins rapides et adéquats demeurent des sujets de préoccupation. Les besoins de l'ensemble de la population sont massifs, et la réponse humanitaire doit s'efforcer d'y répondre sans exclure les besoins spécifiques des plus vulnérables. Par ailleurs, la réorganisation et la reconstruction des infrastructures de santé et de prise en charge doit dès aujourd'hui retenir l'attention, le suivi des victimes du séisme s'annonçant particulièrement exigeant.

2. Reconstruire dans le respect de la souveraineté du peuple haïtien

Il est primordial que la reconstruction soit conduite par les Haïtiens. Les acteurs locaux doivent prendre part à toutes les étapes des processus de décision et être placés au coeur de la gouvernance générale de l'aide, sous l'égide des Nations unies. Il est également impératif que la société civile soit reconnue comme un acteur incontournable de la réflexion menée par le gouvernement haïtien et la communauté internationale, pour bâtir le futur du peuple haïtien, et proposer des alternatives démocratiques viables.

3. Annuler les dettes exceptionnelles d'Haïti : un devoir de la communauté internationale

Alors que le pays se retrouve fragilisé économiquement, l'annulation immédiate des dettes exceptionnelles d'Haïti est un devoir de la communauté internationale. Nous souhaitons porter cet appel auprès de tous les principaux partenaires commerciaux d'Haïti, tels que les États-Unis, l'Union européenne et ses États membres, mais aussi auprès des institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque interaméricaine de développement. Pour rappel, les créanciers du Club de Paris ont rappelé le 19 janvier dernier leur engagement de juillet 2009 à annuler la totalité de leurs créances sur Haïti, et ont appelé les autres créanciers bilatéraux d'Haïti à annuler la dette de ce pays.

4. Protéger et relancer le secteur rural, pilier de l'activité économique du pays

Le secteur rural, au coeur de l'activité économique du pays, est un domaine clé de la reconstruction. Les Accords de partenariat économiques (APE), récemment signés avec l'Union européenne, maintiennent le pays dans un état de dépendance, et vont à l'encontre du développement d'une agriculture locale qui permettrait de subvenir aux besoins alimentaires de la population haïtienne d'une part, et de générer des richesses d'autre part. Face aux zones sinistrées et à l'afflux de populations déplacées, il devient également urgent d'approvisionner localement la population en aliments de base et de s'assurer que la production vivrière sera maintenue. L'activité économique en milieu rural doit être relancée rapidement.

ANNEXE 3/ Lettre du 15 mars 2010 - EPFH

ESPACE PARTENARIATS FRANCO-HAITIENS

Paris, 15 mars 2010

Monsieur le Président,

Au cours de votre visite en Haïti le 17 février, vous avez tenu à annoncer que « *la France se mobilise pour rendre aux Haïtiens le contrôle de leur destin* ».

Nos organisations, mobilisées pour certaines depuis longtemps aux côtés des Haïtiens, saluent cette déclaration qui définit une orientation politique claire devant se traduire, pour l'ensemble des Haïtiens touchés par cette catastrophe, par des engagements forts à la hauteur de leurs besoins et des responsabilités de notre pays à leur égard.

Parler de l'ensemble des Haïtiens englobe forcément les Haïtiens de l'extérieur, exilés loin de leur terre d'origine pour des raisons liées au chaos politique et économique qui a longtemps régné dans le pays. Nul n'ignore, en effet, le rôle essentiel que cette diaspora a joué dans la réduction de la pauvreté grâce à ses envois de fonds et au potentiel de compétences qu'elle représente. C'était vrai dans le passé, cela l'est plus encore aujourd'hui, dans cette phase de renaissance et de reconstruction, où toutes les forces sont plus que jamais indispensables.

Or, dans notre pays, sur le territoire de la métropole comme dans les Antilles et en Guyane, des milliers d'Haïtiens se trouvent privés de la possibilité de contribuer au soutien de leurs proches en Haïti pour la simple raison qu'ils se trouvent eux-mêmes dans des situations de grande instabilité et de précarité administrative, ce qui les empêche de se rendre en Haïti, de permettre à des membres de leur famille en détresse de les rejoindre, et à plus long terme de participer pleinement à l'effort de reconstruction.

Les mesures annoncées par le Ministère de l'Immigration, de l'Identité Nationale, de l'Intégration et du Développement Solidaire en réponse au drame qui a frappé Haïti ne s'appliquent qu'à très peu de personnes et uniquement celles qui sont en situation régulière, exception faite du gel temporaire des expulsions.

Plusieurs associations et collectifs d'associations (Collectif Haïti, Plateforme des Associations Franco-Haïtiennes, collectif Migrants Outre-Mer et Réseau Education Sans Frontières) ont interpellé le Ministre et attiré son attention sur le fait que ce dispositif qui se veut « exceptionnel » ne reflète pas une prise en compte sérieuse du caractère extrêmement grave et durable de la crise haïtienne. Elles ont demandé :

l'octroi à tous les Haïtiens qui vivent en France d'un droit stable et durable au séjour et au travail ;
la possibilité pour tous les Haïtiens installés en France de faire venir leurs proches qui se trouvent en situation précaire en Haïti ; l'octroi de laissez-passer aux personnes dépourvues de

document de voyage, sur présentation de documents périmés ou d'attestation de notoriété ; l'octroi d'un visa de retour aux Haïtiens expulsés ; l'abrogation des décisions de reconduite (OQTF ou APRF) dont sont victimes des Haïtiens ; la suppression d'exigences irréalisables en matière de production de pièces d'état-civil dans ces procédures ; des instructions claires et précises données aux différentes administrations, préfetures, office français de l'immigration et à l'ambassade de France en Haïti.

Nous soutenons ces demandes qui sont à ce jour restées sans réponse, car nous sommes persuadés qu'elles seules peuvent envoyer un signe fort de solidarité avec la communauté haïtienne et contribuer à l'engagement de la France à aider les Haïtiens à s'aider eux-mêmes.

En permettant ainsi à cette petite partie du peuple haïtien qui a choisi la France comme terre d'accueil d'être, elle aussi, en capacité de prendre son destin en main, vous permettrez, non seulement de prouver la cohérence de la politique de notre pays à l'égard du peuple haïtien dans le contexte actuel, mais aussi de démontrer que l'aide à la reconstruction d'Haïti passe aussi par les migrants haïtiens.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Signataires (par ordre alphabétique):

Association Monique Calixte, Sonia Fayman, présidente

CRID, Bernard Salamand, président

Cimade, Patrick Peugeot, président

Cedetim, Bernard Dreano, président

Collectif Migrants Outre Mer (MOM) :

ADDE (avocats pour la défense des droits des étrangers), AIDES, Anafé (association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers), CCFD (comité catholique contre la faim et pour le développement), Cimade, Collectif Haïti de France, Comede (comité médical pour les exilés), Gisti (groupe d'information et de soutien des immigrés), Elena (les avocats pour le droit d'asile), LDH (ligue des droits de l'homme), Médecins du monde, Mrap (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), Secours catholique / Caritas France)

Collectif Haïti de France, Paul Vermande, président:

(ce dernier rassemble 65 associations: Association Amitié et Solidarité avec Haïti, Atefat, Apam, AJAD, Haiti Soleil, Coeurs Unis Ke Kontre, Bruz Solidarité, Fédération Enfants Soleil International, L'appel au développement pour les enfants du monde, Frat Intercontinental, Timoun d'Haïti, Association Monique Calixte, France Haïti Partage, Alpha Haïti, Zanmi Lotbodlo, Afhsec, Soley Lakay, Enfant Haïtien France Action, Amnesty International, Echanges et Solidarité, Fraternité Haïti Espérance, Zanmi La Santé – Paris, Ass'Hum, Pays de Savoie Solidaire, Enfants Avenir du Monde, Amis des Atelye de Veret – Haïti, Codev Occitanie, Aide aux Enfants d'Haïti, Timoun Restavek de Belbeuf, Haïti Soleil d'Espérance, Coeur de Haïti, Terre des Hommes 68, Secours Catholique, Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine, Sos Enfants Sans Frontières, Timoun des Landes, Men Kontre - Haïti Alsace, Grandir en Haïti, Le Sillage, Les Anneaux de la Mémoire, APEH - Association pour les Ecoliers d'Haïti, Association Fleurinaise d'Aide au Tiers Monde, Relais "France-Europe" de la Fondation Max Cadet d'Haïti, Haïtimoun, Association d'animation du Beaufortain "Groupe Solidarité", Espoir Pour Haïti, Délégation Régionale Ile de France d'AVSF, Association Les Petits Amis, Les Amis d'Haïti, Association Altaïr, Maison d'oeuvre Rose-Marie Foyer Chaminadèle, Association Aglae, association Franses Enia),

Emmaus International, Jean Rousseau, président

France Amérique Latine, Sophie Thonon, présidente

FORIM, Mustapha Bouras, président

GRAF, Daniel Vacher, président

Hydraulique Sans Frontière, Bernard Durandau, présidente

IPAM, Monique Crinon, présidente

L'Appel, Hubert Chegaray, président

OLREC (Organisation Laotienne des Ressources Edifiées pour la Coopération), Chansamone Voravong, président

Terre des Hommes, Danielle Babinault, présidente

ANNEXE 4/ 2005-2010 : 5 années de l' 'Espace de Partenariats franco-haitiens'

2005 : Les faits marquants

- © **Fin des Commissions mixtes : souhait de poursuivre ces rencontres suite à la fin du soutien du Ministère des Affaires Etrangères.**

© **'Espace de Partenariats franco-haïtiens' définit une institutionnalisation a minima et confie au Collectif Haïti de France la responsabilité de son secrétariat technique. Le cahier des charges du secrétariat de l'EPFH comporte les activités suivantes :**

- 🌐 La préparation, l'animation et la rédaction des comptes-rendus de 3 réunions plénières annuelles ;
- 🌐 La diffusion de l'information entre les membres de l'Espace ;
- 🌐 La mise à jour de la liste des membres et de leur situation (présence, cotisation, etc.) ;
- 🌐 La participation au comité de pilotage et d'animation de l'EPFH ;
- 🌐 La préparation du plan d'action de l'EPFH ;
- 🌐 Le suivi des actions mises en œuvre ;
- 🌐 La participation aux réunions bimensuelles de la Coordination Europe Haïti et au groupe de suivi du travail de la lobbyiste (avec la Belgique et la Hollande).

© **Les associations adhérentes s'engagent à inscrire leur activité dans la promotion, le respect et la défense des droits économiques, sociaux et culturels en Haïti et s'engagent à respecter les objectifs suivants :**

- 🌐 Contribuer à améliorer leur action dans leur domaine respectif, par l'amélioration de la qualité de la relation de partenariat entre acteurs français et haïtiens de la solidarité internationale ;
- 🌐 Partager l'information ;
- 🌐 Echanger et analyser les pratiques de partenariats et produire et diffuser des connaissances en la matière ;
- 🌐 Stimuler le dialogue et la concertation pouvoirs publics / associations / collectivités locales ;
- 🌐 Stimuler les dynamiques collectives entre les différents acteurs, y compris en Haïti ;
- 🌐 Promouvoir des positions collectives sur les politiques publiques de coopération avec Haïti, particulièrement les politiques françaises et européennes ;
- 🌐 Accompagner les initiatives structurantes de la société civile haïtienne.

- © **Mars 2005 : Lettre au ministre des Affaires étrangères**, à l'occasion de la conférence des bailleurs de fonds de Cayenne.
 1. **Projet d'une recherche-action sur les partenariats franco-haitiens** dont l'objectif général était de faire évoluer les pratiques de partenariats franco-haitiens vers moins d'émiettement, plus de synergie et de complémentarité entre les acteurs.
 2. **Novembre 2005 : Audition par la mission d'information de l'Assemblée Nationale** dans le cadre du 'Rapport Debray' sur le rapport entre Haiti et la France.
 3. **Décembre 2005 : Participation de trois représentants du MAE à la réunion de l'EPFH** : discussion sur l'aide française, la réforme du MAE, la dette, le co-financement, la thématique

jeunesse.

2006 : Les faits marquants.

- © Janvier 2006 : **Séance de travail avec M.Connan**, ambassadeur de France en Haiti.
- © Décembre 2005-juin 2006 : **Co-organisation des rencontres nationales de la solidarité franco-haitienne.**
- © Septembre 2006 : **Position collective des ong françaises** rédigée dans le cadre de l'EPFH sur le projet DCP République Dominicaine.

2007 : Les faits marquants.

- © **Tournée de la délégation de la COHE en Europe** : délégation de 4 personnes (Maggy Mathurin, Redna Merlus, Carole Pierre Paul Jacob, William Thelusmond) de la Coordination Haiti-Europe venue pour présenter leur document de plaidoyer '**Une autre Haiti est possible**' auprès des institutions européennes et nationales d'Europe.
- © **Réaction sur l'absence de concertation de la société civile** avant la signature du **Document Cadre de Partenariat France-Haiti.**

2008 : Les faits marquants.

- **Travail avec la Coordination Europe-Haiti** sur la thématique **de la souveraineté alimentaire** : participation à l'élaboration du document de plaidoyer par rapport à la crise alimentaire.
- **Suivi du projet 'Solidarités Agricoles France Haïti'** lancé par le Ministère de l'Agriculture à la demande des autorités haïtiennes.

2009 : Les faits marquants.

- © **Lettre au ministre Kouchner** : interpellation sur la place de l'agriculture dans le DCP et sur la consultation de la société civile.
- © **Analyse de la politique française et action de plaidoyer sur les accords de gestion concertée des flux migratoires** entre la France et Haiti.
- © **Travail avec la Coordination Europe-Haiti** : plaidoyer '**souveraineté alimentaire**'.
- © **Rencontre de la Coordination Haiti-Europe (COHE) à Port au Prince.**
- © **Organisation d'une Conférence-Débat 'Haiti : 'Agriculture en Haiti et migration en France : quel lien ? ' et rédaction d'un communiqué suite à la Conférence.**



ANNEXE 5/ PETITION TO MEMBERS OF THE EUROPEAN PARLIAMENT ON THE FIRST COMMEMORATION OF THE EARTHQUAKE IN HAITI OF 12 JANUARY 2010

Presented at the European Parliament, on 12 January 2011

FROM: ITECA (Institut de Technologie et d'Animation, Haiti)

TO: Mrs Eva Joly, Chair of the European Parliament's Committee on Development

Members of the Committee on Development

Members of the European Parliament

**Vice-President of the European Commission, Mrs Catherine Ashton,
European Commissioner for Development, Mr Andris Piebalgs,
European Commissioner for Humanitarian Aid and Crisis Response, Mrs Kristalina Georgieva**

One year after the world's most deadly earthquake in 80 years, the 1.2 million Haitians that remain sheltered under tarpaulins, as well as the millions of EU citizens that have donated to the relief efforts, are asking why reconstruction in Haiti remains so painfully slow. The truth is that the earthquake hit a country already devastated by decades of failed development policies and chronic neglect by its own government and economic elite. It was, as doctors say, a case of acute trauma on an already chronic condition. As such, we at ITECA believe that an effective response by the EU needs to take on board the recommendations of Haitian civil society organisations (CSOs) like ours, many of whom, like ITECA, have years of pro-poor, grassroots development experience.

As one of Haiti's leading CSOs, ITECA, supported by the CoE-H and the Haiti Support Group (HSG), therefore submits the following petition:

- ITECA, HSG and CoE-H welcome the EU's efforts to alleviate the suffering caused by the earthquake by means of the dispersal of EUR 122 million in humanitarian assistance and the pledge of EUR 1.2 billion for reconstruction in Haiti.
- We especially welcome the political efforts made by the EP's Committee on Development, to ensure that EU Development aid improves food security by stimulating local food production.
- Now that the European External Action Service (EEAS) is becoming operational, we encourage members of the DEVE committee to continue to put pressure on the European Commission and the European Council to keep Haiti at the top of the EU's political agenda;

- We specifically call upon the DEVE committee to ensure that the EEAS and EU High Representative Catherine Ashton put Haitians first, involve local civil society in decision-making, promote the development of national policies to improve food security and establish a holistic long-term reconstruction strategy for Haiti that looks beyond immediate emergency needs. This must be based on the Haitian government's own reconstruction plan which promotes decentralization and puts a strong emphasis on local agricultural production and food security.

Letter supporting the Petition

Dear Mrs Joly and Members of the European Parliament's Committee on Development
 Dear Members of the European Parliament,
 Dear Commissioners Catherine Ashton, Andris Piebalgs, and Kristalina Georgieva,

As a founder of the rural development group ITECA, I am addressing the attached petition to you and your Commission to seek your support in ensuring that EU priorities in relation to the reconstruction of Haiti meet the needs of the majority of poor Haitians.

The earthquake, which left up to 305,000 Haitians dead, 5,800 without limbs and 1.5 million homeless, was amplified in its impact by decades of neglect by the Haitian state for those sectors of its civil society working for a sustainable improvement in the lives of the more than 80% of the Haitian population living in absolute poverty.

We recognize the considerable efforts made by the EU made in the wake of the disaster. The EU's immediate humanitarian aid response totaled EUR 122 million, while the European Commission's relief aid package amounted to EUR 30 million. The European Parliament's Committee on Development organized an exchange of views with European and Haitian civil society organizations, and went on to adopt a resolution on 11 February.

At the international donor conference in New York, the EU pledged an additional EUR 1.2 billion for Haiti's reconstruction. At the time of the outbreak of the cholera epidemic, the EU dispersed another EUR 12 million in emergency relief. We recognize that the EU has been and remains one of the biggest donors in terms of relief and aid to Haiti and are grateful for it.

ITECA fully supports efforts by the European Parliament's Committee on Development to ensure that EU Development aid improves food security in Haiti by boosting local food production. In particular, we welcome the letter, dated 26 October 2010, from you and DEVE Committee members Mme Striffler, Mr. Goerens and Mr. Berman to Commissioner Piebalgs, which called for the allocation of EU food security budget line funds to national agricultural production in Haiti.

However, these efforts will only be successful if the EU extends its interest in development policy in Haiti beyond infrastructure, which it is laudably taking the lead on. Reconstruction has to be conceived, planned and executed as an integrated, national program rather than on the basis of the reconstruction of the national capital, Port-au-Prince, alone. We believe this is the only way in which the desperate state of the whole of Haiti before the earthquake, as much as after, can be recognized and addressed.

We remain concerned that the EU's political voice in Haiti is generally not commensurate with its financial commitment. We believe the EU defers too much to other international actors, many of whom are often

pursuing development priorities antithetical to what our long experience in the field tells us are the aims, ambitions and aspirations of the vast majority of Haitians.

Currently, the development priorities for Haiti are too focused on short-term, low wage, foreign-investment led projects such as assembly plant factories. Such a focus has been a major factor in the concentration of jobs and opportunities in Port-au-Prince to the detriment of the provinces and the agricultural sector.

As you know, many Haitians fled to the countryside following the earthquake. However, most of these internally displaced people (IDPs) have already returned to Port-au-Prince due to lack of jobs, education or healthcare in the provinces. We consider it imperative that the Government of Haiti and international donors like the EU ensure that, in the implementation of the National Reconstruction Plan, strong incentives for "reverse" migration are created in the regions, by stimulating agricultural production, food processing/storage and transportation growth outside of Port-au-Prince.

We would therefore urge you to consider using the EDF funds allocated to Haiti in the form of budget support under the Country Strategy paper to promote structural reforms in Haitian governance. This would ensure that local communes and mayors are able to invest funds and help stimulate their local economy. The EU's infrastructure support can assist by ensuring local roads are improved and remain passable all-year.

Given that the European External Action Service (EEAS) is now operational, the EU's strategy in Haiti in 2011 is likely to prove to be a litmus test for a comprehensive and coherent external policy agenda. The eyes of the world will be focused on Haiti to see if the EU can really punch at, or even above, its weight on the international stage.

We hope that Haitians will be among the first to profit from an effective, holistic and sustainable new development strategy and the political voice that articulates it as part of this new EU era.

I would be delighted to discuss these matters in further detail with you.

Yours sincerely,

Georges Werleigh, Professor of Rural Economics

On behalf of ITECA, Port-au-Prince

ITECA is a 32-year old grassroots development group helping poor Haitian farmers develop basic technology and advocate for their rights. It works to make rural life sustainable. ITECA is also member of the Comité Exécutif of the Coordination Haiti-Europe, the Haitian counterpart of the Coordination Europe-Haiti.

Supported by:

- **Haiti Support Group**, an international CSO which has been amplifying the voices of Haitian grassroots organizations since 1992 (www.haitisupportgroup.com)
- **Coordination Europe-Haiti**, a network of European NGOs from seven European countries, all involved in development and advocacy work in and for Haiti (www.woordendaad/coe-h/francais).